

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

103^e Séance (extraordinaire)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 22 janvier 2019 à 19 h 30 au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Madame Roxanne Thibeault, présidente

Les commissaires suivants :

Monsieur Sylvain Beaulieu	Madame Andrée Verreault
Monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily	Madame Nancy Verreault, vice-présidente
Madame Marjolaine Girard	Madame Mélanie Gagnon, commissaire-parent (primaire)
Monsieur Étienne Lavoie	Madame Patricia Brassard, commissaire-parent (secondaire)
Madame Johanne Morissette	Madame Nathalie Déry, commissaire-parent (EHDAA)
Madame Nathalie Savard	
Madame Édith Vaillancourt	

Sont également présentes : madame Christine Fortin, directrice générale, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale et madame Rosa Savona, secrétaire de gestion.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Conformité de la réunion

Constatation est faite à l'effet que la procédure de convocation a été respectée et que la réunion a été régulièrement convoquée.

1.2 Ordre du jour : acceptation

CC190122-01 **Sur proposition de madame Mélanie Gagnon, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec l'ajout suivant :**

4.8 Motion de félicitations

1.3 Procès-verbal / dispense de lecture et acceptation

CC190122-02 **Sur proposition de madame Marjolaine Girard, il est résolu à l'unanimité de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2018 (101^e réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance, et d'accepter ce procès-verbal.**

1.4 Projet de procès-verbal (dépôt)

Le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 novembre 2018 (99^e réunion) est déposé.

2. QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucune

3. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS

Aucun

4. OBJETS DE DÉCISIONS

4.1. PTRDI, liste des écoles et centres : adoption

Considérant qu'à chaque année, la Commission scolaire doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles, après consultation du comité de parents et de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien (LIP art. 211 et 193(2));

Considérant que ce plan doit notamment indiquer, pour chaque école et pour chaque centre, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan;

Considérant le projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2019 à 2022 adopté lors de la séance du conseil des commissaires du 20 novembre 2018 (CC181120-05), lequel plan a été soumis en consultation auprès des municipalités du territoire de la Commission scolaire, de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et du comité de parents;

Considérant que le comité de parents et les municipalités de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno, Desbiens et Labrecque ont formulé un avis, et que ceux-ci sont tous favorables au plan tel que proposé;

CC190122-03

Sur la proposition de madame Andrée Verreault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2019 à 2022, tel que déposé.

4.2. Critères d'inscription des élèves (politique) : adoption

Considérant le projet amendé de la Politique d'admission et d'inscription des élèves (secteur des jeunes) adopté le 20 novembre 2018 et soumis à la consultation auprès du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement;

Considérant que le comité de parents a transmis un avis et qu'il s'est dit en accord avec le projet d'amendement ;

Considérant qu'il y a donc lieu d'apporter les amendements proposés aux paragraphes 8.1 et 8.2.1 de la Politique ainsi qu'à l'annexe des bassins d'alimentation pour les écoles secondaires : Jean-Gauthier, Camille-Lavoie et Pavillon Wilbrod-Dufour.

CC190122-04

Sur la proposition de madame Johanne Morissette, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'amender la Politique d'admission et d'inscription des élèves (secteur des jeunes) tel que déposé.

4.3. Tarifification du transport : choix d'école et projets particuliers

Considérant que la Commission scolaire offre la possibilité aux élèves du secondaire de choisir un projet pédagogique particulier dans n'importe quelle école de notre territoire selon les modalités déterminées dans la Politique d'admission et d'inscription des élèves;

Considérant que la Commission scolaire permet aussi les choix d'école, dans le respect de l'organisation scolaire;

Considérant que le coût du service de transport pour les élèves qui font le choix de fréquenter une école autre que leur école de bassin pour un projet pédagogique particulier ou un choix d'école est à la charge des parents;

Considérant que la tarification a été maintenue pour l'année scolaire 2018-2019.

Considérant que le Comité consultatif du transport propose que la tarification soit indexée deux années sur trois.

CC190122-05

Sur la proposition de madame Nathalie Déry tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- que la tarification pour le service du transport matin et soir pour les choix d'école et projets pédagogiques particuliers pour l'année scolaire 2019-2020, soit indexée par rapport à la tarification actuelle selon l'IPC arrondi;
- que la tarification du transport (am-pm) soit donc de 290 \$ par année, par élève.

4.4 Calendrier scolaire (jeunes) : projet pour consultation

Considérant qu'annuellement, le conseil des commissaires adopte le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes après consultation du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement;

Considérant le projet de calendrier 2019-2020 soumis au conseil des commissaires.

CC190122-06

Sur la proposition de monsieur Sylvain Beaulieu, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- d'adopter le projet du calendrier scolaire 2019-2020 de la formation générale des jeunes et de le soumettre à la consultation du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement;
- que le retour de la consultation soit prévu pour le 25 mars 2019.

4.5 Politique relative à l'alcool, aux drogues et aux médicaments en milieu de travail : projet pour consultation

Considérant l'entrée en vigueur de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LC1996, c19) le 17 octobre 2018;

Considérant l'importance de se doter d'une politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail, afin d'offrir aux élèves, aux membres du personnel et aux personnes qui se trouvent dans les lieux de travail, un environnement sain, sécuritaire et propice à la dispensation des services éducatifs, tout en respectant les droits de la personne et la vie privée;

Considérant que le projet de politique a pour but d'établir et d'uniformiser les processus de prévention, de suivi et d'application de normes pour tout le personnel ainsi que pour les personnes qui se trouvent dans les lieux de travail;

Considérant la recommandation de la Directrice du Service des ressources humaines;

CC190122-07

Sur la proposition de madame Nathalie Savard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- D'adopter le projet de Politique relative à l'alcool, aux drogues et aux médicaments en milieu de travail et de le soumettre en consultation aux associations syndicales;
- Que le retour de consultation soit fixé au 29 mars 2019.

4.6 Nouvelles orientations budgétaires 2018-2019

Considérant que les travaux d'analyse de la première révision des prévisions budgétaires confirment une disponibilité financière de 400 000 \$ en investissement;

Considérant la possibilité de réinvestir ces nouvelles disponibilités en 2018-2019;

Considérant la consultation effectuée auprès des directions d'établissements;

Considérant que le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire prévoit favoriser la culture du numérique en cohérence avec le profil de sortie de notre élève de demain;

Considérant qu'il y a aussi des besoins dans les écoles au niveau de l'achat de mobilier;

CC190122-08

Sur la proposition de madame Édith Vaillancourt, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de réinvestir un montant de 400 000 \$ pour :

- La mise en place de laboratoires créatifs dans deux écoles secondaires;
- L'acquisition de découpes laser dans toutes les écoles secondaires;
- L'acquisition de mobilier dans toutes les écoles primaires et secondaires.

4.7 Ordre du mérite de la FCSQ

Considérant que l'activité régionale annuelle des commissaires aura lieu le 6 avril prochain ;

Considérant que l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec vise à honorer une citoyenne ou un citoyen ayant contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de l'éducation et particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement;

Considérant que la médaille de bronze est décernée à une personne ayant œuvré au service d'une commission scolaire et qui a su mettre en place des activités ou des programmes qui ont favorisé la réussite éducative des jeunes;

CC190122-09

Sur la proposition de madame Roxanne Thibeault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de nommer madame Jacinthe Girard à titre de récipiendaire de la médaille de bronze de l'Ordre du mérite de la FCSQ lors de l'activité régionale annuelle du 6 avril prochain.

4.8 Motion de félicitations

CC190122-10

Sur proposition de madame Nathalie Déry, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations au comité organisateur de l'activité de lancement du Plan d'engagement vers la réussite qui a eu lieu le 7 janvier dernier et qui réunissait tout le personnel de la Commission scolaire. L'activité fut une belle réussite.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

6. CORRESPONDANCE

Aucune

7. INFORMATION

7.1 **Rapport personnalisé sur l'absentéisme 2017-2018**

Madame Jacinthe Girard, directrice du Service des ressources humaines, présente le bilan global de la Commission scolaire, émis par la Fédération des commissions scolaires du Québec pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, concernant l'absentéisme.

Un indice global de performance inférieur à 1 signifie qu'une commission scolaire performe mieux que les 56 commissions scolaires participantes. La Commission scolaire affiche un bon résultat avec un indice global de 0,99. Pour l'année 2016-2017, la Commission scolaire avait un indice global de performance de 0,98.

7.2 **Projets pédagogiques particuliers 2019-2020**

Dépôt d'un document énumérant les projets pédagogiques particuliers, les projets écoles, les programmes sport-études et art-études ainsi que les services commission scolaire qui seront en place dans les écoles secondaires pour l'année scolaire 2019-2020.

7.3 **Tarification des services de garde : indexation au 1^{er} janvier 2019**

Madame Christine Fortin, directrice générale, rappelle que selon une décision du conseil des commissaires du 17 avril 2018, le tarif des services de garde pour les élèves ayant un statut de fréquentation « régulier » sera indexé au 1^{er} janvier 2019, selon le taux journalier maximal fixé par le ministère des Finances, conformément aux règles budgétaires émises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Conséquemment, à compter du 1^{er} janvier 2019, le tarif journalier pour les élèves ayant un statut de fréquentation « régulier » est de 8,35 \$. Ce tarif correspond à l'indexation du montant de 8,20 \$, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

7.4 **Direction du Service des ressources humaines : nomination**

À la suite de l'annonce du départ à la retraite de Madame Jacinthe Girard qui sera effectif dans quelques semaines, Madame Christine Fortin annonce la nomination de Monsieur Jérôme Carette à titre de directeur du Service des ressources humaines de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean à compter du 1^{er} avril 2019.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CC190122-11

La séance est levée à 20 h 05 sur proposition de madame Johanne Morissette, laquelle est adoptée à l'unanimité.

Roxanne Thibeault, présidente

Me Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et secrétaire générale